

Contrôle des films cinématographiques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **6 (1940)**

Heft 86

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Metro-Goldwyn-Mayer vient d'acquiescer les droits de la célèbre pièce d'Edmond Rostand, «*Cyrano de Bergerac*» qui, depuis le 28 décembre 1897, connaît un succès sans égal dans le monde entier. La Comédie-Française vient d'ailleurs de reprendre ce chef-d'œuvre avec André Brunot dans le rôle de Cyrano.

C'est *Spencer Tracy* qui a été désigné pour incarner à l'écran le personnage héroï-comique de Cyrano de Bergerac.

James Roosevelt fonde une société de production.

Le fils du Président des Etats-Unis, James Roosevelt, vient de fonder sa propre compagnie de production cinématographique: *Globe Productions*.

Le nouveau grand film de Walt Disney «Pinocchio» sera doublé en 7 langues dans 7 Pays.

On va prochainement commencer le travail de doublage pour les versions étrangères du nouveau film de long métrage de Walt Disney, *Pinocchio*, dont la réalisation est complètement terminée. Le film, au lieu d'être doublé à Hollywood, le sera dans chaque pays étranger auquel il est destiné.

Walt Disney a l'intention de faire des versions portugaises, espagnoles (pour le Sud-Amérique), italiennes, suédoises et hollandaises. On parle également d'une autre version en espagnol pour l'Espagne.

Quant à la France et au Danemark, rien n'a encore été décidé.

Chacune de ces versions revient à 10 000 dollars venant s'ajouter au budget total du film.

De nouveaux film américains sont terminés.

Indépendamment de *Autant en emporte le Vent* (film M.-G.-M.) et du *Bossu de Notre-*

Dame (film R.K.O. Radio), films coûtant des millions, la production d'Hollywood comptera, cette année, moins de films «richissimes».

Warner Bros présentera bientôt à Paris: *Victoire sur la Nuit* avec Bette Davis; *La Vieille Fille*, avec la même grande comédienne, va sortir incessamment. *Hollywood Cavalcade*, film d'Irving Cummings, avec Alice Faye, grande production en couleurs naturelles sur l'histoire de Hollywood et le sensationnel *La Mousson*, réalisé par Clarence Brown, d'après le beau roman de Louis Bromfield.

Parmi les principales productions des Artistes Associés, on verra *The Real Glory*, le meilleur film de Gary Cooper, et *Intermezzo* avec Leslie Howard.

Columbia prépare le lancement de *The Amazing Mr Williams* et du nouveau film de Cary Grant: *His Girl Friday*.

Entente cordiale triomphe à New York.

Les New Yorkais, qui ne cessent de critiquer les films étrangers, parce qu'ils les trouvent «Too Slow», ont reçu avec la meilleure grâce du monde *Entente cordiale* qui passe dans deux cinémas à la fois. Jamais dans la grande métropole un film en langue étrangère n'a remporté semblable succès, car, ordinairement, les directeurs ont fort à faire pour maintenir les productions étrangères dans un seul cinéma et réaliser des bénéfices.

Entente cordiale, qui relate l'histoire de l'amitié anglo-française, attire un nombreux public, tout comme *Come with the Wind* qui passe aussi dans deux cinémas. Le roi Edouard VII, si bien personnifié par Victor Francen, est un des principaux personnages de la production française dont le succès marque une victoire complète du film français dans le champ étranger.

b) Le texte dans la troisième partie: «Im Gegensatz zu den tiefliegenden, bei hohem Wasserstand überschwemmten französischen Bunkern, sind die deutschen Befestigungsanlagen am Rhein durch ihre hohe Lage vor jedem Hochwasser geschützt.»

2. Conditions:

a) Réserve est faite de revenir sur cette décision si le public se livrait à des démonstrations lors de la projection de ce film.

b) Interdiction de faire de la publicité (journaux, affiches et autres moyens de propagande) avec l'allusion que ce film avait été d'abord interdit en Suisse, puis autorisé par la censure militaire.

c) Cinq copies de ce film, au maximum, en version allemande et qui devront toutes être identiques, pourront être projetées en Suisse.

d) La projection de ce film en d'autres versions linguistiques est à soumettre préalablement à la censure militaire.

Nous faisons encore remarquer que la projection de ce film dans une autre version en format étroit, destinée aux ressortissants allemands réunis en cercle fermé, est autorisée (voir censure No. 7682 et préavis de censure No. 7682.)»

B.

Se référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films, le Département de justice et police a pris les décisions suivantes:

Département de Justice
et police.

Service de police.

Circulaire No. 96.

Lausanne, le 23 février 1940.

Contrôle des films cinématographiques.

Concernes les films:

A l'Aube, *Le bois sacré*, *Le brigand bien-aimé*, *Le chasseur de chez Maxim's*, *Dédé-de-Montmartre*, *De Lenine à Hitler*, *Le dernier Tournant*, *Guerre en Chine*, *La marraine du régiment*, *Night Club Scandal* (ou *Le crime du Dr. Tindal*), *Russische Wehrmacht*, *Tempête*, *Terre d'angoisse*, *Le*

tombeau des millions, *Thunder afloat*, *Le veau gras*, *Der Westwall*, *Pièges*.

A.

L'Etat-Major de l'armée, Division Presse et Radio, section film, a refusé les certificats de censure pour les films ci-après: *A l'Aube*, *Guerre en Chine*, *Russische Wehrmacht*, *Terre d'angoisse*, *Le tombeau des millions*, *Thunder afloat*.

Le film allemand «*Der Westwall*», signalé dans notre circulaire No. 93, a fait l'objet d'une nouvelle décision de l'Etat-Major reproduite ci-après:

«1. Le film, présenté en version allemande, est autorisé avec les coupures suivantes:

a) La remarque dans le titre que le film est composé d'actualités.



Dorothy Lamour

bekanntlich einer der schönsten Stars in Hollywood, wird 1940 in den drei Paramount-Filmen «Chirurgen», «Taifun» und «Der Weg nach Singapur» zu sehen sein.

I.

Les films ci-après sont *interdits* sur territoire vaudois:

Dédé-de-Montmartre
(ou *Dédé-la-Musique*).

Motifs: L'action est située dans le milieu parfaitement méprisable de la pègre où évoluent souteneurs et hors-la-loi. Ambiance morbide. Film nettement immoral, tendant en outre à exploiter la curiosité malsaine du public. A exclure sans aucune hésitation.

Le dernier Tournant.

Motifs: Film d'une immoralité profonde pouvant suggérer des crimes analogues. Sa projection est d'autant plus inopportune actuellement que, dans le canton du Valais, les auteurs d'un crime semblable viennent d'être jugés. L'ensemble est au surplus déprimant et même morbide; certaines scènes sont brutales et odieuses.

Le veau gras.

Motifs: Film comportant une suite de scènes immorales, traitées avec grossièreté. Allusions choquantes à la religion. Rôle d'un prêtre absolument ridicule. Les senti-

ments prêtés aux personnages principaux sont cyniques, voire même odieux.

Les personnes qui feraient projeter les films interdits, sous leur titre original ou sous un titre différent, s'exposent aux pénalités prévues aux art. 79 et suivants de l'arrêté du 4 octobre 1927 concernant les cinématographes et les dépôts de films.

II.

L'interdiction d'admission des enfants est étendue aux *jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus* à l'égard des films que voici:

Le bois sacré, Night Club Scandal ou *Le crime du Dr. Tindal* (voir circulaire No. 83), *Tempêtes, Pièges.*

Les films: *La marraine du régiment, de Lénine à Hitler* ne peuvent être projetés dans le canton de Vaud sans avoir fait l'objet d'une décision préalable du Département de justice et police.

IV.

Il n'est pas pris de mesures spéciales en ce qui concerne les films que voici:

Le brigand bien-aimé, Le chasseur de chez Maxim's (circulaire 95).

Le Chef du département:

A. VODOZ.

Communications des maisons de location

Warner Bros., Genève

«*Dernière Minute.*»

L'avant-première d'une production d'exceptionnelle valeur, vient d'avoir lieu à Hollywood. Le film relate la vie d'un grand savant allemand: le Dr. Ehrlich, ses travaux, ses luttes, ses déboires, son succès enfin, par la découverte du fameux serum 606 qui devait guérir l'une des affections les plus terribles de l'humanité.

Le rôle du Dr. Ehrlich est la plus belle réussite d'un artiste qui nous a déjà étonnés maintes fois par la maîtrise de son grand talent, Edward G. Robinson; la réalisation du film a été dirigée par un metteur en scène dont la réputation n'est plus à faire: *William Dieterle.*

Voici deux extraits pris parmi les critiques enthousiastes des quelques privilégiés qui assistèrent à cette avant-première:

«Brillamment conçu, splendidement réalisé, puissamment joué, «*Dr. Ehrlich's magig bullet*» est un film qui se classera parmi les meilleures productions de tous les temps.»
Film Daily.

«Voici une magnifique production... William Dieterle l'a mise en scène avec adresse et compréhension, laissant les faits parler d'eux-mêmes; la création d'Edward G. Robinson, dans le rôle du célèbre docteur est une des plus belles réussites de la longue carrière de cet artiste.»
Variety.

Pandora-Film S. A., Zurich

«*La Suisse en armes*»

Quand, en raison des événements extérieurs, la section Défense nationale-armement ferma prématurément ses portes à l'Exposition nationale de Zurich, une grande partie du public eut néanmoins la possibilité de satisfaire la légitime curiosité qu'il porte à notre armée. Par une heureuse

coïncidence un grand film suisse paraissait sur les écrans. Ce film «*La Suisse en armes*» qui à cette époque ne s'appelait que «*Wehrhafte Schweiz*», dû à l'initiative du Département militaire fédéral, a pour auteur le capitaine Hausammann; la mise en scène fut réalisée par M. Hermann Haller. Le succès qu'il remporte en Suisse alé-

manique et les appréciations élogieuses de la presse avaient fait regretter à de nombreux visiteurs romands de ne pouvoir apprécier une œuvre en dialecte. C'est pourquoi, malgré les difficultés actuelles, la Société anonyme Pandora à Zurich, distributrice du film, répondant au désir du Département militaire, entreprit la synchronisation en français. Ce travail, exécuté aux studios de Münchenstein près de Bâle, est terminé. La haute actualité du film rendit souhaitable d'établir la présente version dans le plus court délai possible, et c'est pourquoi l'on s'abstint de procéder à une synchronisation intégrale. Dans les parties seulement sous-titrées, le film comporte en tout environ 150 sous-titres en français. On sera rassuré quand on saura qu'un film similaire entièrement sous-titré en comprendrait plus de 750.

«*La Suisse en armes*» se résume en peu de mots: Notre pays est prêt à se défendre. Des images sans recherches nous en apportent la preuve. Elles forment un tout qui a d'autant plus de force que nous en connaissons l'existence en partie. Qu'un roulement de tambour annonce le passage d'une troupe, avec quel empressement petits et grands se précipitent pour la voir défiler. Tous nous écoutons sa musique faire joyeusement retentir les échos des montagnes. Une autre musique lui répond en sourdine, bientôt elle se confond avec la chanson des machines-outils, des trains, de tout le dur labeur quotidien grâce auquel le pays vit prospère et capable de conserver son indépendance. Mais le travail ne suffit plus à répondre aux exigences du présent. Des mesures de précaution sont nécessaires: chaque ménage ne doit-il pas avoir des réserves? Ces sages prescriptions et d'autres consignes, loin de ralentir l'économie générale, en assurent la stabilité. Elles sont des mesures de prévoyance; or prévoir, c'est donner confiance. On parle de dangers nouveaux, jusqu'ici inconnus. Une organisation nouvelle qui connaît ces dangers et qui a pour but d'en limiter les effets a surgi: la Défense passive. Le spectateur est reconnaissant qu'on lui montre sous ses aspects réels et avec les moyens de le combattre ce que son imagination n'arrivait pas à concevoir, même sous les formes les plus infernales. A cet égard la démonstration faite au moyen d'une bombe incendiaire, qui traitée rationnellement ne laisse même pas de traces, est saisissante: un peu de sable et beaucoup de sang-froid. Il comprend comment — qu'il s'agisse d'infirmités, d'éclaireurs ou de soldats — la préparation et la discipline en font, chacun à leur place, les artisans de la sécurité. Chacun à sa place, la mère de famille ou la ménagère à la maison, l'ouvrier qui forge la cuirasse au feu des hauts-fourneaux, le soldat sur le terrain et avec les armes qui lui servent à défendre la frontière. Que sonne l'heure de l'alerte, deux heures après le pilote qui survole les défenses surgies du sol peut communiquer «tout est déjà en place». Les chefs le savaient. Les troupes couverture-frontière sont instantanément prêtes. La vision d'un peuple de soldats qui travaillent à maintenir la guerre hors de ses frontières a une grandeur simple et émouvante. C'est le spectacle que donne «*La Suisse en armes*».

Un bon film, beau et utile.